



Pêches et Océans
Canada

Fisheries and Oceans
Canada

PROGRAMME D'INTERVENTION AUPRÈS DES MAMMIFÈRES MARINS

Incidents déclarés en vertu de la LEP pour 2017



Canada[!]

En 2017, on a enregistré un nombre total de 1 254 incidents déclarés impliquant 1 371 animaux. Sur le nombre total d'incidents déclarés, on a enregistré 516 interventions. Souvent, les incidents déclarés sont des signalements d'animaux (pas d'intervention requise, mais des données sont recueillies) ou sont des déclarations répétées du même incident (chaque appel entrant étant enregistré pour que l'on puisse montrer le niveau d'activité des numéros d'urgence), c'est pourquoi le nombre d'interventions est différent du nombre de signalements reçus. Sur le nombre total d'incidents déclarés, 310 étaient des incidents impliquant des espèces visées par la LEP (42 incidents concernaient des espèces inconnues; en conséquence, le nombre d'incidents impliquant des espèces visées par la LEP pourrait être supérieur). Sur les 310 incidents déclarés impliquant des espèces visées par la LEP, 261 ont donné lieu à une intervention. Souvent, les incidents déclarés sont des signalements d'animaux (pas d'intervention requise, mais des données sont recueillies) ou sont des déclarations répétées du même incident, c'est pourquoi le nombre d'interventions est différent du nombre de déclarations reçues.

Les types d'incidents comprenaient les suivants : empêtrlements, approches de navires à proximité, harcèlement, collisions, échouements d'animaux vivants, signalements d'animaux blessés ou malades/nage libre, animaux morts (échoués et flottants), animaux en détresse, tirs et animaux interagissant avec le public.

Parmi les types d'interventions figuraient les suivants : libération de baleines et de pinnipèdes empêtrés, prélèvement d'échantillons et réalisation de nécropsies sur des animaux morts, regroupement d'animaux échoués avec leurs congénères, intervention faisant suite à des déclarations de harcèlement, remise à flot d'animaux échoués vivants, surveillance d'animaux malades, surveillance des approches de navires à proximité et réchauffement de tortues de mer étourdies par le froid.

Sur tous les incidents déclarés et ayant fait l'objet d'une intervention, quelques-uns sont dignes de mention :

- Un béluga juvénile solitaire a été signalé pour la première fois dans la rivière Nipisiguit le 2 juin. Le 7 juin, il semblait évident que les bas niveaux d'eau l'empêchaient de quitter la région. Une opération a été organisée le 16 juin pour retirer le béluga, le transporter à l'aéroport dans une remorque fermée, le charger dans un avion nolisé pour l'amener jusqu'à Rivière-du-Loup, au Québec, puis le charger sur des pontons au quai de Cacouna avant de le sortir de la remorque et de le relâcher près d'un groupe d'autres bélugas de la population du Saint-Laurent. Le béluga a été marqué à l'aide d'un dispositif de repérage qui a montré des déplacements importants (338 km) avant de cesser de communiquer une semaine plus tard.
- Le 23 mai, un lion de mer a tiré une fillette de quatre ans dans l'eau au quai de Steveston. Depuis, le MPO a mis en place des panneaux et des programmes d'éducation du public pour sensibiliser le public aux dangers de l'alimentation des mammifères marins sauvages.
- Un rorqual bleu a été aperçu pour la première fois le 9 avril (signalé le 10 avril) à environ 40 MN au sud de Sherbrooke. Il a été vu à nouveau à environ 13 MN au sud-est de Sambro le 21 avril par le MDN. Ils pensaient que c'était un petit rorqual de 7 m de long seulement. Une intervention a été menée avec l'aide de la Garde côtière et un échantillon de peau a été prélevé. Tangly Whales a confirmé qu'il s'agissait de la même baleine que celle signalée près de Port aux Basques (T.-N.-L.) le 23 mars 2017, puis à nouveau le 28 avril au large de Pollock Point. Il s'est échoué à Andrew's Head, East Berlin, le 2 mai. La baleine a été transportée au lieu de l'autopsie le 11 mai. La nécropsie a été pratiquée du 12 au 14 mai.

Incidents mettant en cause des espèces non inscrites :

- Rapport d'une baleine morte au large de l'île Henry. Longueur estimée à environ 35 pieds. Avait une corde enroulée autour du corps avec une bouée en plastique jaune. Il semblait y avoir une marque d'abrasion à travers ses rainures ventrales. Des filets étaient enroulés autour de sa queue. Nombreuses morsures de requins.
- Rapport d'un rorqual à bosse empêtré (espèce non confirmée) dans la ligne d'extrémité d'une ligne de 36 casiers à homard. La longueur du rorqual a été estimée à environ 40-50 pieds. Il flottait à la surface et ne semblait pas avoir de difficulté à monter à la surface. Après un délai de quelques heures, le MPO a autorisé une tentative de désempêtrement. Malheureusement, à ce moment-là, les conditions n'étaient plus favorables et il a été décidé d'attendre le lendemain matin. Le pêcheur est retourné près de la baleine empêtrée le matin du 19 septembre pour se rendre compte qu'elle avait disparu, ainsi qu'une dizaine de ses 30 casiers.

Incident Numbers by Region

Remarque importante : Souvent, les incidents déclarés sont des signalements d'animaux (pas d'intervention requise, mais des données sont recueillies) ou sont des déclarations répétées du même incident (chaque appel entrant étant enregistré pour que l'on puisse montrer le niveau d'activité des numéros d'urgence), c'est pourquoi le nombre d'interventions est différent du nombre de signalements reçus.

Pacifique :

On a enregistré un nombre total de 690 incidents déclarés et de 332 interventions réalisées. Parmi celles-ci, 192 visaient des espèces inscrites sur la liste de la LEP.

Québec :

On a enregistré un nombre total de 300 incidents déclarés et de 84 interventions réalisées. Parmi celles-ci, 39 visaient des espèces inscrites sur la liste de la LEP.

Golfe :

On a enregistré un nombre total de 147 incidents déclarés et de 23 interventions réalisées. Parmi celles-ci, 19 visaient des espèces inscrites sur la liste de la LEP.

Maritimes :

On a enregistré un nombre total de 61 incidents déclarés et de 25 interventions réalisées. Parmi celles-ci, 3 visaient des espèces inscrites sur la liste de la LEP.

Terre-Neuve-et-Labrador :

On a enregistré un nombre total de 56 incidents déclarés et de 52 interventions réalisées. Parmi celles-ci, 8 visaient des espèces inscrites sur la liste de la LEP.

Baleines noires de l'Atlantique Nord dans le golfe

En 2017, un grand nombre de baleines avaient quitté l'aire d'alimentation estivale historiquement confinée de la baie de Fundy pour se nourrir dans une zone beaucoup plus vaste du golfe du Saint-Laurent et de l'estuaire. La perte d'individus de cette population de baleines noires de l'Atlantique Nord a été plus importante que prévu dans le golfe du Saint-Laurent. La concentration de baleines noires de l'Atlantique Nord dans le golfe du Saint-Laurent et l'estuaire est sans précédent. Au cours de l'été 2017, environ 112 individus, sur une population estimée à 500, ont été observés dans la région, comparativement à la moyenne habituelle de 10 baleines dans la région.

Si une situation semblable se présente à l'avenir, le MPO continuera de faire le meilleur usage possible des mesures de gestion en cours de saison, comme les ordonnances modificatives, pour faire face aux risques croissants à mesure qu'ils deviennent apparents. L'information recueillie dans le cadre des activités de recherche scientifique servira à éclairer les ajustements apportés avant la saison au moment et à l'emplacement des pêches, comme celle du crabe des neiges, afin de réduire la probabilité de conflits entre les engins et les baleines.

De plus, il faudra étudier les configurations et d'éventuelles modifications des engins en collaboration avec l'industrie. Il pourrait s'agir notamment de modifier la façon dont l'engin est posé et de déterminer si différentes configurations peuvent atténuer l'empêchement, ainsi que d'examiner les durées d'immersion et le nombre de casiers par ligne. D'autres modifications d'engins de pêche visant à réduire les risques d'emmêlement seront également envisagées, toujours en collaboration avec l'industrie.

Examen des mesures de rétablissement des baleines

En novembre 2016, le gouvernement du Canada a annoncé un investissement de 1,5 milliard de dollars dans le Plan de protection des océans. Il s'agit d'une initiative nationale visant à améliorer la sécurité maritime et à protéger le milieu marin du Canada, notamment en traitant les menaces pesant sur les mammifères marins dans les eaux canadiennes. Dans le cadre du Plan de protection des océans, Pêches et Océans Canada a été chargé d'effectuer un examen scientifique de l'efficacité de la gestion et des mesures de rétablissement actuelles pour trois espèces de baleines en voie de disparition : la baleine noire de l'Atlantique Nord, le béluga de l'estuaire du Saint-Laurent et l'épaulard résident du sud.

Les scientifiques du MPO ont procédé à un examen des activités de rétablissement en cours pour chacune de ces trois baleines. Ils ont évalué si les mesures prises à ce jour se sont avérées efficaces pour réduire les menaces. Ils ont également déterminé les points à améliorer immédiatement dans les efforts de rétablissement, ainsi que les mesures nouvelles ou améliorées prioritaires. À l'été 2017, le gouvernement du Canada a mobilisé les intervenants, les Premières Nations et le public sur la façon dont nous pouvons travailler ensemble pour mettre en œuvre au mieux les mesures de rétablissement pour ces baleines. L'évaluation scientifique ainsi que les commentaires reçus dans le cadre de cette consultation permettront d'orienter les prochaines discussions et la planification des efforts de rétablissement améliorés à déployer pour ces populations de baleines. Un rapport « Ce qui a été entendu » concernant l'examen scientifique est disponible sur le site Web du MPO.

Le gouvernement cherche également à renforcer le *Règlement sur les mammifères marins* et a commencé à travailler sur un certain nombre d'initiatives conformément à l'annonce dans le budget de 2018 concernant le rétablissement et la protection de l'épaulard résident du sud, de la baleine noire de l'Atlantique Nord et du béluga de l'estuaire du Saint-Laurent.